



JUIN - JUILLET

N° 5 - 2000

# INFORMATIONS VERNIER

## LE PROJET DES JARDINS DU RHÔNE

La commune va acquérir 10 hectares de forêts au centre de Vernier. A l'abandon depuis plus de 20 ans, le Bois de la Grille sera débroussaillé et revitalisé avec le financement de l'Etat de Genève. Il s'agit de préserver ce bois qui possède notamment deux prairies sèches où poussent des orchidées et des restes de pinèdes, de plus en plus rares à Genève.

Des panneaux didactiques seront posés afin d'informer le public sur la valeur biologique du site. Par contre, le lieu-dit «Au Moulin» fera l'objet de légers aménagements.

Avec la collaboration de la Ville de Genève, la prairie de Château Bloch sera aménagée pour accueillir une place de jeux près du restaurant, ainsi que des places pour pique-niquer.



Photo Urbaplan

*Le lieu-dit «Au Moulin» est la zone la plus intéressante pour les gens souhaitant être au bord de l'eau*

# SOMMAIRE

## Le thème

### 3 **Le projet des Jardins du Rhône**

Ce projet s'insère dans la droite ligne du nouveau plan directeur communal approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal le 14 octobre 1997.

## Nouvelles communales

- 6 Rapport d'activités 1999
- 11 La bibliothèque descend dans la rue cet été
- 13 Le 1er Août 2000 aura lieu à Vernier-Village
- 14 Echos des clubs d'aînés

- 17 L'été des enfants sur la commune
- 20 Le programme des Promotions

## Infos-quartier

- 16 AIVV : Mme Juliette Valombré
- 18 AHA : Nouveau comité

## *Renseignements utiles*

### Administration municipale

#### **Mairie de Vernier**

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

**Pompes funèbres**, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Mairie de Vernier, tél. 306 06 76

#### Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV)

Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### **Levée des ordures :**

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Pacte pour l'emploi (Association VIE)

Vernier Intégration Emploi  
Ancienne Mairie - Rue du Village 1  
Tél. 306 06 48

#### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin

Route du Bois-des-Frères 30

Piscine du Lignon, du 13 mai au 10 septembre : ouverture 9h30, fermeture 19h30, limite de sortie 20h. Ouvert à 11h tous les lundis, lundi de Pentecôte 9h30.

#### Service du feu, tél. 118

#### Gendarmerie genevoise, tél. 117

**Poste de Blandonnet**, tél. 427 93 21

#### Police municipale

#### **Poste de Vernier**

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### **Poste des Avanchets**

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### **Poste du Lignon**

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

**Urgence AMG**, tél. 322 20 20

**SOS Médecins**, tél. 748 49 50

#### Hôpitaux

**Hôpital cantonal**, tél. 372 33 11

**Hôpital de la Tour**, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

**Appel urgent**, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h, le 2e jeudi du mois de 18h à 20h, sous-sol de l'école des Ranches II, sauf vacances, jours fériés et jeudi de décembre et janvier.

#### Centre d'action sociale et de santé

**Tél. 979 06 06**. 8h-12h, 14h-18h.

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine  
Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.  
Consultation gratuite pour nourrissons le vendredi de 14h à 16h.

#### **Antenne du Lignon**, tél. 796 63 11

Av. du Lignon 78. 8h-12h, 14h-18h.  
Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.  
Consultation gratuite pour nourrissons le mardi de 15h à 17h.

#### **Antenne des Avanchets**, tél. 795 75 90

Rue du Grand-Bay 18. 8h-12h, 14h-18h.  
Consultation gratuite pour nourrissons le mercredi de 15h à 17h.

#### Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

9h-12h, 13h30-16h.

Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux, de 16h à 18h.

#### Permanence chômage de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des Libellules.

Vendredi : centre de quartier des Avanchets, centre commercial.

## **Edité par l'Administration municipale**

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 19 - Fax 306 06 93

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro :

La petite enfance

Parution 25 août 2000

Délai rédactionnel 4 août 2000

Journal tiré à 14'500 exemplaires

## Le projet des Jardins du Rhône

C'est une histoire qui avait mal débuté mais qui finit bien.

Le Bois de la Grille a fait l'objet d'une longue procédure opposant l'hoirie de feu Jean Dionisotti à l'Etat de Genève. En 1960, 75 000 m<sup>2</sup> de la parcelle concernée furent déclassés en zone de développement industriel. Par la suite, 30 000 m<sup>2</sup> ont été vendus à la société Esso.

En 1972, la Confédération prit un arrêté fédéral urgent qui mit ces terrains sous protection provisoire.

Cette mesure est ensuite reprise en 1980 par l'Etat. Elle sera à nouveau confirmée en 1987 par l'affectation en zone de bois et forêts du solde du terrain et en 1989, par la loi sur la protection des rives du Rhône.

Ces décisions ont entraîné une demande de dédommagement de 13 millions de francs de la part du propriétaire.

Dans un arrêt daté du 29 mai 1996, le Tribunal fédéral a rejeté la demande de dédommagement, considérant que l'adaptation d'un état de fait à un principe majeur de l'aménagement du territoire ne constituait pas une

restriction du droit de propriété. Bref, depuis lors, l'hoirie refusait de vendre à l'Etat de Genève.

C'est alors que la commune de Vernier est entrée en jeu. Suite à des négociations, la commune a donc voté en mars dernier l'achat du Bois.

Sur les 104 535 m<sup>2</sup> en question, 2700 m<sup>2</sup> ont déjà été cédés à l'Etat et 400 m<sup>2</sup> à la commune suite à la création de l'autoroute de contournement. Les actes en question ont été passés à fin 1998, mais le Registre Foncier n'a enregistré ces modifications qu'en février dernier.

### Bois délaissé

Cet achat s'inscrit dans le vaste cadre de la mise en valeur et de la protection du Bois de la Grille, du Bois des Frères et de la parcelle «Au Moulin».

Ce projet, élaboré en janvier 1999 avec l'appui du bureau Urbaplan, pour l'avenir a été intitulé «Les Jardins du Rhône». Il s'insère dans la droite ligne du nouveau plan directeur communal approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal le 14 octobre 1997.

Une des options de ce document était justement la création d'un réseau de parcs et promenades.

Cette zone d'environ 35 hectares de forêts se situe à 15-20 minutes à pied du cœur de Vernier-Village, à 10-15 minutes du quartier de Poussy et des Tattes, à 25-35 minutes des Avanchets, idem depuis Châtelaine, 10-15 minutes des Libellules, idem depuis la cité du Lignon ou encore 20-25 minutes d'Aire.

Jamais entretenu depuis environ 25 ans, le Bois de la Grille bénéficie néanmoins d'une végétation très diversifiée. Le bois se compose notamment de prairies sèches et de pinèdes qui sont des milieux de plus en plus rares dans le canton. Reste que ces pinèdes sont menacées par l'embroussaillage, faute d'un entretien régulier.

Quant aux prairies sèches, elles se composent d'un cortège floristique riche et intéressant. On y trouve entre autres des orchidées (*Epipactis*, *Gymnadenia*, *Ophrys*, *Platanthera*, etc.). Ces prairies souffrent des dé-



Le Bois de la Grille bénéficie d'une végétation très diversifiée

Photo Urbaplan

## Le projet des Jardins du Rhône

tritus résultant d'une fréquentation humaine inappropriée.

### Grands mammifères

Le cours du Rhône représente un territoire protégé à près de 75%.

En effet, le fleuve est exempt de chasse depuis 1974, retenant depuis entre 10 et 20 000 oiseaux hivernants. Outre ceux-ci, le Bois de la Grille attire des grands mammifères. On y trouve notamment le renard, le blaireau, le sanglier et le chevreuil.

En fait, cette zone forme une sorte de couloir de déplacement qui passe aussi à travers les vignes. La situation actuelle pourrait être encore améliorée par la suppression de certaines zones grillagées.

Suite au projet d'Urbaplan, un plan de revitalisation a été mis sur pied en juin 1999 déjà, en vue d'un achat. Le Bureau de travaux et d'études en environnement (BTEE) a étudié très précisément les tâches à accomplir dans l'immédiat, mais aussi sur huit ans. Dans un premier temps, il sera nécessaire de ramasser les déchets

s'y trouvant. Il s'agit principalement de papiers, bouteilles de verre, de plastique, de matelas, d'épaves de vélomoteurs, de caddies, de boîtes de conserves, etc... Il est prévu d'éliminer les cendres, ainsi que les emplacements de feu existants.

L'infrastructure métallique située au sommet de la parcelle concernée devra être démontée, découpée au chalumeau, puis évacuée. Le petit bâtiment en béton et en briques situé à proximité de l'ABARC n'a plus aucune vocation. Il sera démoli.

Afin de permettre aux prairies maigres ainsi qu'aux pinèdes de jouer leur rôle biologique et de retrouver une certaine biodiversité il est nécessaire de prévoir un important débroussaillage.

En 1985, le Conservatoire et Jardin botanique de la Ville rendait un rapport final relevant qu'environ 64% de la superficie des prés maigres étaient partiellement ou totalement embroussaillés. Il sera donc nécessaire d'abattre certains arbres et de débroussailler les deux prairies sèches.

Un entretien forestier sur plusieurs

années est indispensable. Les nombreux bois morts et arbres couchés seront empilés de manière à créer des gîtes pour la faune.

La commune prévoit aussi d'améliorer un seul et unique cheminement afin d'éviter que le public ne se balade n'importe où et ne piétine les prairies à orchidées.

Un système de barrières rustiques en bois aux différentes entrées et accès du Bois sera mis en place. Il permettra d'empêcher l'accès des véhicules à moteur, des VTT et des chevaux. Les accès du côté nord seront supprimés. Seules les promeneurs pourront passer.

Des panneaux didactiques seront posés afin d'informer le public sur la valeur biologique du site et sur les différentes espèces faunistiques et floristiques que l'on y trouve. Ce programme se fera avec l'aide du Département de l'aménagement du territoire, dans le cadre de compensations écologiques liées au doublement des bretelles d'autoroute, à l'intersection des routes de Vernier et de



La prairie de Château Bloch offre un magnifique point de vue sur les berges du Rhône

Photo Urbaplan

## Le projet des Jardins du Rhône



*Le Bois des Frères, ses parcours mesurés pourraient être complétés par un parcours Vita*

*Photo Urbaplan*

Meyrin. Le Département de l'intérieur, le Conservatoire et Jardin botanique de la Ville de Genève, Pro Natura et le BTEE collaboreront avec la commune.

### Restaurant agrandi

Dans le cadre du projet global, la commune prévoit également de réaménager d'autres emplacements. Ainsi le site abritant quinze bâtiments « provisoires » près de Château Bloch. Précédemment à disposition des saisonniers, certains de ces locaux sont loués pour quatre ans au Cern, d'autres font l'objet de contrats avec l'AGECAS, qui vient de fusionner avec l'Hospice Général. Un bâtiment abrite un restaurant servant environ 75 repas par jour.

Si dans l'immédiat, le maintien de la majorité de ces constructions paraît inévitable, des solutions de remplacement sont envisagées. Il est prévu d'agrandir le restaurant et de le moderniser.

Toute proche, la prairie de Château Bloch consiste en un vaste plateau d'environ 7000 m<sup>2</sup>, bien exposé et

offrant un magnifique point de vue sur les berges du Rhône, ainsi que sur le parc de la Mairie.

Sa vocation est d'accueillir des jeux et des emplacements permettant de pique-niquer et de faire des barbecues.

### Bois des Frères

Appartenant à la Ville de Genève, le Bois des Frères est découpé en différents sous-secteurs.

Certains méritent d'être préservés de tout dérangement par les promeneurs ou les chiens, tandis que d'autres ont une fonction récréatives.

Lorsque le sous-bois est clairsemé, il permet une plus forte pénétration du public. Les parcours mesurés qui traversent ce Bois pourraient être complétés par des installations du type parcours Vita.

On peut envisager d'y installer aussi quelques bancs et tables le long des chemins et dans certaines clairières. Les cheminements piétonniers devraient tous être perméables.

Enfin, dernier secteur concerné, le

lieu-dit «Au Moulin». C'est la zone la plus intéressante pour les gens souhaitant être au bord de l'eau, un peu à l'image de l'Allondon, en dessous de Dardagny.

Il ne s'agit pas d'y créer des aménagements durs ou sophistiqués mais au contraire, de mettre en valeur une relation privilégiée au cours d'eau. Le pré de fauche sera transformé en prairie fleurie avec quelques bancs et des plantations légères. Les berges feront l'objet d'un aménagement permettant le contact avec le fleuve. Il est souhaité aussi de délocaliser la carrosserie qui devrait être transférée dans une zone adéquate.

Quant au proche nant de l'Avanchet, ses berges seront traitées avec des méthodes de génie biologique.

A moyen terme, il peut être envisagé de parvenir à obtenir une réduction de l'emprise des dépôts pétroliers dans ce secteur. En effet, la Confédération a diminué ses exigences de stockage. Dans tous les cas, le Conseil administratif souhaite favoriser toute solution allant dans ce sens.

Serge Guertchakoff

# COMPTES 1999 - EXCÉDENT HISTORIQUE

L'exercice 1998 s'était soldé par un léger excédent de revenus (610 000 francs). Pour ce qui est de l'année 1999, elle laisse un excédent de revenus record. Le facteur déterminant a bien sûr été la reprise économique, plus vigoureuse que prévue. L'augmentation des revenus toutes catégories confondues se monte à 9,3%, alors que les charges de fonctionnement sont bien sous contrôle. L'investissement est resté faible, car des travaux lourds ont été différés. La dette a légèrement diminué à 111 millions (- 1,8 million). La fortune nette de la commune n'est que de 16 millions ce qui est insuffisant, notamment au vu d'une certaine méfiance des instituts financiers face aux municipalités.

## DICASTERE DU CONSEILLER ADMINISTRATIF CHRISTOPHE ISELI

### Service financier

C'est avec un surplus de revenus de 3,795 millions de francs que se termine l'année 1999.

Pour un budget qui prévoyait presque un demi-million de déficit cela peut paraître surprenant. Cela prouve surtout, si besoin était, qu'à l'heure actuelle, nous n'avons pas d'instruments suffisamment performants pour nous permettre d'anticiper ce genre de phénomène. Les surprises sont arrivées du côté des revenus.

Le rendement des centimes additionnels personnes physiques progresse de 3,68% (+ 1,15 mio), tandis que l'imposition des personnes morales progresse de 47% (+ 2 mio).

Après avoir pris connaissance de ces excellents chiffres, le Conseil administratif a pris les décisions suivantes : augmentation de 10% des provisions pour pertes sur débiteurs fiscaux, celles-ci passant de 15 à 25, soit environ 1,1 million; remboursement au fonds de prévoyance de la somme prévue au budget pour la prise en charge partielle des rappels dus à la caisse de retraite.

Nous n'avons pas eu recours à de nouveaux emprunts afin de financer nos travaux d'investissements.

Deux emprunts arrivant à échéance en 1999 pour un total de 5 millions de francs, il a fallu recourir aux emprunts suivants :

- UBS SA pour un montant de 2 000 000.- au taux de 2,3% sur une durée de 1 an.
- SUVA pour un montant de 3 000 000.- au taux de 4,5% sur une durée de 10 ans.

Un troisième emprunt de 1 000 000.-, arrivant également à échéance en 1999 a été remboursé par la trésorerie communale.

### Aménagement du territoire

Cette année encore, de nombreuses autorisations (138) ont été délivrées sur le territoire communal, avec toutefois une baisse des autorisations de construire. La commune a enregistré 55 requêtes pour diverses fouilles sur le domaine public.

Parmi les dossiers d'envergure traités, relevons le projet "Les Jardins du Rhône" (lire le thème de ce mois), l'étude sur les perspectives scolaires, les compléments aux jonctions autoroutières de Vernier et Meyrin. Les cheminements piétonniers dans les zones industrielles de la ZIMOGA et de la ZYMESA, l'étude de détail du secteur de Vernier-Ouest, le projet de plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance sur la protection contre le bruit, et les cheminements piétonniers d'Avanchet-Parc.

### Service culturel

Les grands axes des activités culturelles 1999 furent : la 6e édition du Festival Jeunesse, auquel près de 1100 spectateurs ont participé ; la 8e édition du Prix littéraire pour jeunes auteurs avec 151 participants ; la 3e saison de l'Opéra-Studio sur la commune avec notamment la création de l'opéra "Les Chercheurs d'Or" ; la tenue d'une superbe pièce de Molière dans le parc de la Maison Chauvet-Lullin en présence de 2000 personnes ; la 16e édition du festival Vernier-sur-Rock et encore un concert de gospel à la paroisse St-Pie X avec 430 spectateurs.

Au registre des manifestations officielles, relevons la remise du Mérite verniolan 1998 à deux catégories juniors du Tennis Club de Vernier : garçons B (13-15 ans) et C (11-12 ans), qui ont gagné les Championnats suisses Interclubs Juniors 1998. La fête des promotions a réuni quant à elle 1600 enfants et leur famille.

La fête nationale s'est déroulée sur le mail du Lignon. La cérémonie destinée aux nouveaux naturalisés de notre commune a réuni 37 personnes à la Mairie en septembre dernier.

Les promotions civiques ont rencontré un succès mitigé : sur 179 jeunes convoqués, seulement 38 des 51 inscrits se sont présentés.

Enfin, les autorités communales ont eu le plaisir d'accueillir à la Maison Chauvet-Lullin neuf couples habitant Vernier qui ont fêté leurs 50 ou 60 ans de mariage en 1999.

### Service des bibliothèques

Le changement de système informatique permettant la gestion des bibliothèques communales a nécessité une réduction des horaires de prêt au cours du mois de juin.

Ainsi, sur l'année, le résultat total des prêts recule de 3,58% à 69 967. Seul le bibliobus du Lignon a progressé : 9421 (+ 1,03%). Relevons par ailleurs, l'inscription de 556 nouveaux lecteurs. 58 classes ont été accueillies dans les bibliothèques et 10 lors des manifestations du Festival Jeunesse, soit 68 au total (1998 : 41).

## DICASTERE DE LA CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE GABRIELLE FALQUET

### Service social

Les allocations mensuelles ont été

progressivement remplacées par des "prestations financières", ciblées, ponctuelles, mais renouvelables. La commune veut par là respecter son rôle qui est de soutenir les personnes dont les situations particulières échappent aux aides cantonales.

Sur un échantillon de 50 dossiers, cette aide a concerné : 61 aides autour du logement (loyer, meubles, téléphone, électricité), 101 aides autour de la santé, 9 aides autour de la formation, 12 aides pour les enfants, 37 aides pour l'entretien ordinaire (nourriture, ménage) et 41 aides diverses (impôts, etc.).

Chaque aide est assortie d'un entretien avec l'assistant social, d'une correspondance par le secrétariat du service social et d'une opération pour le service communal de comptabilité. Par ailleurs, le service social communal a continué à s'investir toujours davantage dans des projets collectifs : le conseil de quartier de «Mieux vivre au Lignon», les réseaux de quartier du Lignon et des Libellules, le travail sur le quartier d'Avanchet, mais aussi auprès des clubs d'aînés.

### **Service du génie civil**

Entrepris à fin 1998, le recensement des réseaux cantonal et communal des égouts est en voie d'achèvement. 90 km de canalisations, 1800 cheminées ou regards de visite ont été relevés et cadastrés.

Les conclusions définitives seront présentées au Conseil municipal courant 2000.

Ce dernier définira une stratégie d'investissement à très long terme.

### **Service de récupération**

Les ordures ménagères livrées aux Cheneviers en provenance de notre commune sont en baisse de 102 tonnes, malgré une légère augmentation de la population.

Ces déchets se retrouvent dans l'amélioration du tri : le verre et le PET ont été mieux séparés des déchets ménagers. Par contre, les déchets organiques destinés au compostage ont également reculé.

La nouvelle place de tri a permis de trier les déchets encombrants et de valoriser 260 tonnes de bois.

La récupération du papier mise en place dans les écoles et l'administra-

tion communale a permis de récolter près de 72 tonnes de plus que l'an passé, soit une économie de plus de 15 000 francs.

### **Service de la voirie**

Le Centre de voirie se nomme désormais Centre d'entretien. Il regroupe maintenant plusieurs services indépendants. Relevons cette année, les travaux de préparation pour la pose des 260 mètres de glissière séparant le chemin Champ-Prévoist et la voie de chemin de fer, ou encore la rénovation de la piste de bicross du Jardin Robinson de Balxert.

### **SEVV**

Les cimetières ont été rattachés au service de la voirie, tandis que le parc de l'étang des Tritons et ses animaux sont désormais rattachés au SEVV. La journée portes-ouvertes est toujours plus prisée du public avec son marché aux géraniums.

Précisons que les bénéfices de cette journée servent à financer la planche de prix du concours des fenêtres et balcons fleuris de la commune.

Relevons encore le réaménagement du parc Chauvet-Lullin

### **Service des équipements**

Ce nouveau service composé de 15 personnes, est divisé en trois équipes : l'atelier de mécanique, qui s'occupe d'entretenir et réparer les véhicules et le matériel; le magasin, qui gère et stocke le matériel de prêt, l'outillage et les fournitures diverses; l'entretien, formé de menuisiers, serrurier, électricien, peintres, lequel s'occupe des entretiens des bâtiments et du mobilier scolaire, ainsi que des jeux, des barrières, des portails, etc.

## **DICASTERE DE LA CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE NELLY BUNTSCHU**

### **Service de l'énergie et des télécommunications**

Une réduction des frais de chauffage de 55% a été réalisée au Centre de tennis de Vernier et au stade de Vernier suite à divers travaux.

Après moultes négociations, nous avons obtenu des SIG une réduction

de la taxe de puissance, laquelle nous permet d'économiser annuellement plus de 40 000 francs en ce qui concerne les écoles d'Avanchet-Jura, d'Avanchet-Salève et du Lignon.

En matière de télécommunications, 1999 a fait l'objet d'une quête permanente afin de sélectionner les opérateurs les plus performants. Malheureusement toutes les économies réalisées ont été absorbées par l'accroissement du nombre de natels et par l'augmentation des appels provenant de stations fixes à destination de natels.

### **Service de l'architecture**

Dans l'attente d'une mise en place d'un concept global de travaux et d'investissements, la commune a dû engager ponctuellement d'importants et urgents travaux de réfection. Relevons la construction de 2 classes supplémentaires du type Batiflex à l'école d'Avanchet-Jura, ainsi que le rapport intermédiaire de l'étude du patrimoine immobilier communal selon la méthode Mer-Habitat. Elle doit permettre de constituer un dossier de l'état de santé des 50 bâtiments de la commune.

### **Service de l'état civil**

Une seule naissance à signaler, par contre 231 mariages (224) et 38 décès (43). Il a été procédé, pour la dernière fois, à 118 publications de mariage en provenance d'autres offices. En tout ce sont presque 800 extraits qui ont été établis.

### **Service des sports**

Le nombre total d'entrées aux deux piscines du Lignon (extérieure et couverte) pour l'année 1999 est de 136 574 (155 314). La perte d'exploitation s'est élevée à 1,2 million (dont 570 000 francs liés aux amortissements). Le total des locations de tous les courts (tennis et badminton) s'est élevé à 15 394 heures (13 937). Par ailleurs, l'école de plongée, l'école de natation, les cours d'aquagym, l'école de badminton et l'école de ski sont toujours très appréciés.

### **Service des bâtiments**

Malgré un budget limité, nous n'avons pas négligé de procéder à un entre-

tien normal de nos bâtiments. L'accent a été mis sur les travaux nécessaires, à l'exclusion des travaux dits «d'agrément».

### Transports publics verniolans

Pour l'exercice 1999, 476 496 passagers ont été transportés sur les lignes 51 et 52 (505 900).

Ainsi, depuis leur création en mars 1979, ce sont près de 6 millions de passagers qui ont utilisé les TPV. L'excédent de charges s'élève à 841 000 francs.

### Protection civile

En 1999, l'effectif du fichier de l'OPC était de 1486 personnes.

280 personnes sont arrivées d'autres communes ou nous ont été attribuées. Dans le même temps, 239 personnes ont quitté notre organisation, dont 67 de la classe d'âge 1949. 1471 jours de service ont été mis sur pied.

La location des locaux de la PC a rapporté Fr. 11 400.- et celle du cantonnement STPA Fr. 71 484.-.

### Prochaine séance du Conseil municipal

27 juin 2000 à 20h30

## Ramassages ménagers

### DÉCHETS ENCOMBRANTS MARDI 4 JUILLET ET 8 AOÛT

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

### DÉCHETS MÉTALLIQUES JEUDI 6 JUILLET ET 10 AOÛT

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

**Attention :** Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc. doivent être impérativement rapportés dans les points de vente (cf «Infos Vernier n° 5-1999»).

**Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable»** qui peut être obtenue à la Mairie, au Centre d'entretien ou dans les postes de la police municipale au prix de Fr. 75.-.

Pour tous renseignements :  
Centre d'entretien, tél. 306 07 67.

## Rappel

### Les horaires des transports publics ont changé le 28 mai 2000.

Les lignes 51 et 52 du réseau TPV n'ont subi que peu de changements.

Des feuillets donnant les nouveaux horaires sont à votre disposition auprès des chauffeurs.

## INSCRIPTIONS

### Cours d'anglais pour tous niveaux par professeur qualifié de Cambridge

### Année 2000-2001

Enfants 6 à 14 ans : le mercredi après-midi à l'école des ranches I, à Vernier.

Selon le nombre d'enfants inscrits, possibilité de cours également à Avanchet et au Lignon.

Adultes : le jeudi soir.

Inscriptions et renseignements :  
Neena Khanna, tél. 341 50 09.

*ENFANTS, PARENTS, HABITANTS DE VERNIER ...*

## DURANT L'ETE, LA BIBLIOTHEQUE DESCEND DANS LA RUE.

ENVIE DE FEUILLETER UN  AU ☀, OU DE LIRE LE JOURNAL A L'OMBRE D'UN ARBRE ?

VENEZ NOUS RETROUVER

EN JUIN ET EN JUILLET

**AUX AVANCHETS** (dans le cadre des terrasses de la Cité),  
**près de la pataugeoire** (rue du Grand-Bay 4-5-6),  
TOUS LES JEUDIS ENTRE 16h et 18h

DU 31 JUILLET AU 21 AOÛT  
**AUX LIBELLULES**, dans le préau de l'école,  
TOUS LES LUNDIS ENTRE 16h et 18h

*L'équipe des bibliothèques de Vernier*

## PISCINE DU LIGNON

### COURS D'AQUAGYM D'ETE

le mercredi de 18h30 à 19h05

Période de 10 leçons de 35 minutes  
(TVA 7,5% incluse)

Adulte : Fr. 90.-, AVS/AI : Fr. 80.-.

Entrées non comprises.

Les 10 leçons peuvent être réparties  
sur la période du 28 juin au 6 septem-  
bre 2000 (11 semaines).

**PAIEMENT ET INSCRIPTIONS** à la  
caisse de la piscine du Lignon.

AUCUN REMBOURSEMENT NI  
REPLACEMENT.

Les cours n'auront lieu que si le  
nombre de participants est suffi-  
sant.

## TENNIS D'AIRE

Ouverture :  
tous les jours de 9h à 22h45

### TENNIS

4 courts extérieurs - 1 court couvert

### BADMINTON

2 courts simples - 3 courts doubles

### RENSEIGNEMENTS :

Tennis d'Aire, ch. des Lézards  
Tél. 796.21.98.

## ECOLE DE PLONGEE

Le service des sports organise des  
cours de plongée sous-marine à la  
piscine du Lignon durant la saison été  
2000 (de mi-mai à fin septembre).  
Des brevets internationaux P.A.D.I.  
(Professional Association of Divers  
Instructors) seront remis aux élèves  
qui auront réussi leur examen.

par ex. : cours Open Water : Fr. 520.-

Pour tous renseignements et inscrip-  
tions, s'adresser à la caisse de la  
piscine du Lignon,  
No.de téléphone 796.62.96 ou au  
No.de téléphone : 079/213.32.03.

## Artistes en herbe dans les bibliothèques communales

Dans le cadre du *Festival jeunesse*  
et sous le regard expert d'*Anne Wilsdorf*, auteur-illustrateur,  
*treize classes des écoles primaires verniolanes*  
ont participé à la réalisation de couvertures de livres.

Venez admirer les chefs-d'oeuvre de vos enfants !

Exposition jusqu'au 30 juin 2000



### Avanchet

Dans la galerie marchande

Lundi : 16h - 20h  
Mardi : 15h - 19h  
Mercredi : 15h - 18h  
Vendredi : 15h - 18h

### Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

Lundi : 15h - 19h  
Mercredi : 9h - 12h  
14h - 18h  
Jeudi : 16h - 20h

### Vernier

Rue du Village 57-59

Mardi : 16h - 20h  
Mercredi : 9h - 12h  
Jeudi : 15h - 18h  
Samedi : 10h - 12h

## La MACAV

Maison d'artisanat communal amateur  
de Vernier,  
48, rue du Village



jusqu'au 30 juin 2000

### Elisa Meier

Peinture sur porcelaine et faïence  
toutes sortes d'objets

### Christian Demierre

Encres de Chine  
Paysages, animaux, personnages



## Le bon conseil du bpa

### Un pique-nique...

est une chose très agréable pour qui  
sait éviter certains dangers. Méfiez-  
vous des bouteilles en verre opaque  
ou des boîtes, une abeille ou une  
guêpe pourrait avoir profité d'un mo-  
ment d'inattention pour s'y introduire.

Conseil : faites boire votre enfant avec  
une paille.

## Petites annonces à votre service gratuitement

### A vendre

Golf GTI II, 11.85, expertisée, parfait état, 132'000 km. Fr. 4000.- à discuter. Tél. 796 63 91.

Scooter 50cc, Italjet Formula 50, noir, alarme, béquille latérale Buzzetti, poignées sport, déco. Malossi + RK7 possible. Fr. 3300.-.  
Tél. 078 666 15 08.

### A votre service

Dame agréée garderait enfant dès 2 ans tous les après-midi du lundi au vendredi, dès septembre.  
Tél. 797 17 06.

Jeune maman cherche ménage, re-passage. Tél. 076 539 37 21.

## Inscriptions Atelier-Danse Vernier

### Année 2000-2001

Pour - Initiation Danse (dès 6 ans)  
- Classique  
- Contemporain  
- Jazz (dès 10 ans)  
- et cours adultes

Tél. 341 02 61 ou 341 13 23.

## Tchoukball 2000

Le mondial du Tchoukball se déroulera du 9 au 13 août 2000 au centre sportif du Bout-du-Monde.

Parallèlement au mondial, d'autres manifestations sont organisées, notamment :

- " Le jardin des sports ", l'occasion pour chacun de découvrir et essayer le temps d'un après-midi une dizaine de sports que l'on a probablement encore jamais eu l'occasion d'approcher (aviron, acrosport...);
- le tournoi open ;
- un concours photo ;
- un cycle de conférences " quel sport pour quelle société " ;
- ainsi que le tournoi populaire de Tchoukball qui aura lieu le 12 août.

Lors de cette journée, les joueurs et les joueuses de l'équipe suisse vous expliqueront et vous montreront tout.

Vous pourrez participer au grand tournoi populaire, ouvert à toutes les personnes intéressées par ce sport, qui se développe depuis quelques années sur la Commune de Vernier.

Si vous désirez vous inscrire à ce tournoi, vous pouvez contacter le

Tchoukball Club Genève  
Yan Pacini  
Ch. du Québec 4  
1214 Vernier  
Tél. 930 12 69.



## ARBO TECH SOINS AUX ARBRES

-TAILLE DES ARBRES  
ET GRANDS SUJETS

-ABATTAGE ET  
DÉMONTAGE DÉLICATS

-PROTECTION DES ARBRES :  
PRÉVENTION SUR CHANTIERS

-TRAITEMENTS DIVERS  
ANALYSES DES RISQUES

-PLANTATIONS ET  
TAILLES DE FORMATIONS

### BUTTY & CIE

10, chemin de Sales - 1214 Vernier  
tél. 079 203 45 28 ou 022 341 38 41  
fax 022 341 45 10

Les vacances estivales de vos enfants : le dernier moment pour y penser !

## Association de vacances Vernier Bois Gentil



Avec la collaboration de la Colonie de Saint-Gervais, La Rippe s/Crassier (VD) les enfants de la commune de Vernier seront accueillis du samedi 8 juillet au vendredi 11 août 2000 (séjour à la carte, deux semaines recommandées).

Inscriptions auprès de M. F. Brun, tél. 792 61 32 de 18h à 21h du lundi au vendredi.

L'Association Vernier Bois Gentil participe aux frais de séjours des enfants habitant la commune de Vernier.

# Bibliothèques communales de Vernier

## Quoi de neuf ?

*Vous en avez entendu parler ? Ils sont arrivés.*

Isabelle Frain - La Maison du bonheur  
Breat Easton Ellis - Glamorama  
Maurice Denuzière - Le Cornac  
Joanna Trollope - Séparation de coeur  
Alex Halley - Mama Flora

Philippe Vandel - Cherchez l'erreur  
Binet - Les Bidochon toniques  
Le Guide de la cinquantaine en BD  
Jim et Pont - La Honte  
Makyo - Le Coeur en Islande  
Hermann ; Van Hamme - Lune de guerre  
Tyne O'Connell - Tendances " pot de colle "  
Caroline Bongrand - Pitch  
Stephen King - La Petite fille qui aimait Tom Gordon

Le Guide pratique des compléments alimentaires  
Mousses et terrines de légumes  
Le Cartonnage pour ranger et décorer  
Un Siècle de pop  
50 exercices pour affiner sa silhouette  
Demain j'arrête de payer mon loyer  
La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme

Collection **La Vie de famille** : Le Mensonge - La Mort - La Jalouise - Le Désordre  
Collection **Les Métiers du bâtiment** : Le Maçon - Le Plâtrier - Le Plombier  
Collection **Les Animaux de compagnie** : Le Canari - Le Cochon d'Inde - La Tortue

### Avanchet

Dans la galerie marchande.  
☎ 797.05.55 (heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h ☀  
Mardi : 15h - 19h  
Mercredi : 15h - 18h  
Vendredi : 15h - 18h

### Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A  
☎ 797.16.82 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h  
Mercredi : 9h - 12h  
14h - 18h  
Jeudi : 16h - 20h ☀

### Vernier

Rue du Village 57-59  
☎ 341.04.91 (heures d'ouverture)

Mardi : 16h - 20h ☀  
Mercredi : 9h - 12h  
Jeudi : 15h - 18h  
Samedi : 10h - 12h

☀ HORAIRE D'ETE (juillet et août)

inscription et prêts gratuits



## Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines  
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE ● CHARPENTE  
ESCALIERS ● COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire  
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

## G. FURCOLO

Maçonnerie – Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien  
Clôtures – Piscines



8d, chemin Mouille-Galand – 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

## Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine

Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



ENTREPRISE GÉNÉRALE  
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier  
1219 Châtelaine

Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G)  
et de Swisscom (P.T.T)



## SIMON BORGA

*Etanchéité*

*Couverture*

*Ferblanterie*

*Isolation*

*Entretien toiture*

8, chemin des Carpières  
1219 Le Lignon

Tél. 797 47 87  
Fax 797 47 26

## G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022/341 08 43  
Fax 022/341 67 72  
Natel 079/203 99 62

2A, ch. du Sorbier – 1214 Vernier

Atelier:

46, rue Virginio Malnati – 1217 Meyrin



## GARIN FRÈRES

Installation sanitaire  
Dépannage  
Couverture ferblanterie  
Entretien toiture

Etudions toutes propositions  
Devis gratuit et sans engagement

9C, chemin de Mouille-Galand  
1214 VERNIER/GE

Tél. & fax 022/341 12 25

Natels 076 378 02 92 & 079 206 85 91

## F. ELLEZINGUE

COURTEPOINTIERE (CFC)

Rideaux

voilages

couvre-lits

coussins

Tél. 796 84 89

83, av. du Lignon  
1219 Le Lignon

# FETE DU 1er AOÛT

## VERNIER-VILLAGE

### FETE POPULAIRE dès 18h30

**Nombreux stands de restauration et buvette**  
**Animation par la Fanfare municipale de Vernier**  
**Animations de rue - Bal**  
**Grand feu d'artifice**  
**Cortège au lampions - Traditionnel feu de joie**

*Surveillez votre boîte aux lettres cet été, un papillon vous donnera tous les détails !*

## Les élèves de l'Avenir concourent à la MRA - 20-21 mai 2000 à Bulle...

En ce week-end du 20-21 mai 2000, ensoleillé mais un peu trop "frisquet" à notre goût, quelques élèves de l'école de l'Avenir de Châtelaine (qui en compte près de 60) se sont rendus dans la jolie ville de Bulle afin de défendre le mieux possible les couleurs de leur société.

Le concours de la MRA (médaille romande de l'accordéon) existe depuis près de 12 ans. Il regroupe des candidats de toute la Suisse romande et de la France voisine et est organisé chaque année dans une ville différente. Cette année, plus de 250 candidats se sont présentés dans 23 catégories, allant du Préparatoire

à l'Excellence, soit en soliste, soit en duo.

Le concours de cette année a subi quelques modifications par rapport aux précédents : l'organisation en a été complètement revue, une commission musicale permanente a été mise en place et, surtout, le niveau musical a été passablement relevé, afin de mettre la MRA au niveau des grands concours internationaux.

L'Avenir de Châtelaine remercie particulièrement ses concurrents pour le travail qu'ils ont fourni pendant de longs mois de préparation et d'avoir "tenu le coup" devant les jurés qui, bien que très sympathiques, n'en

étaient pas moins fort impressionnants, surtout pour les élèves dont c'était le premier concours... Bien sûr, il y a toujours quelques petites déceptions, parfois des larmes devant les résultats et malgré la célèbre phrase qui ressort inmanquablement dans ces moments-là : "L'important, c'est de participer ...", c'est quand même bien frustrant de ne pas l'avoir eue, cette fichue médaille !

Rassurons-nous : les larmes et les grincements de dents passés, il restera de bons souvenirs de cette MRA et nous repartirons défendre nos couleurs lors de la prochaine MRA, en 2001, à Alle (Jura).

### PALMARES

Magali BOSSI	basses standards genre - Elémentaire	18.27 pts	mention excellent (or)
José Antonio CONSTENLA	basses barytons - Préparatoire	14.63 pts	mention bien (bronze)
Leila GAWARIAN	basses standards danse - Elémentaire	7.75 pts	mention suffisant
Mathilde GREZET	basses barytons - Elémentaire	13 pts	mention assez bien
Ludovic MONTFORT	basses barytons - Moyen	15.50 pts	mention bien (bronze)
Isabelle PICCOT	basses barytons - Elémentaire	15.38 pts	mention bien (bronze)
Denis ROUPH	basses standards danse - Préparatoire	16.10 pts	mention très bien (argent)
Thomas TIERCY	basses barytons - Préparatoire	8.68 pts	mention suffisant
Sarah VOUILLAMOZ	basses barytons - Elémentaire	14.63 pts	mention bien (bronze)

# Echos des clubs d'aînés

## Lettre à une vaillante Présidente

Chère Aimée,

Le 13 avril, le grand jour est arrivé ; tu as quitté ta fonction de présidente, après 12 années, pour devenir notre Présidente d'honneur ; et ce titre tu le mérites bien, toi qui a consolé tes membres malades ou malheureux avec un petit mot affectueux, tu as également participé à la joie des autres membres qui te racontaient leurs bonheurs.

Ta devise : j'aide, je console, j'aime. Comme un capitaine, Aimée, toujours à la barre, tu as bien gouverné ton club.

Maintenant, tu vas profiter des moments exceptionnels avec ta petite fille chérie Aliénor.

Au nom de tous les membres du club de Châtelaine-Balexert, je t'embrasse.

Yvonne Tornare.

Nous voulons également remercier Madame Liliane Kuhn, qui nous quitte après de nombreuses années de secrétariat et de travail très bien accompli.

Tous les membres du club et le comité.



Mme Aimée Brandt et Mme Liliane Kuhn ont été chaleureusement remerciées par les membres du club de Châtelaine-Balexert

## Vacances pour retraités

Vous êtes retraité(e) et souhaitez partir en vacances ? Rejoignez un groupe de trente enfants, moniteurs et retraités, qui se retrouveront cet été pour une semaine dans le canton de Fribourg, aux Paccots. Il reste encore des places disponibles pour retraités.

Ce séjour inter-générationnel est organisé par le Centre protestant de vacances, organisme spécialisé dans les camps pour jeunes, et le secteur des activités pour retraités du Centre social protestant (CSP).

Au programme : promenades, visite de fromagerie, jeux, préparation de repas, etc., dans une ambiance conviviale et décontractée.

Dates : du 23 au 30 juillet 2000.

Coût du séjour : Fr. 350.- par personne pour la semaine, billet de train demi-tarif compris. inscriptions au 807 07 00 (demander Brigitte Baudraz).

## Aide à domicile

(cf. article du Vernier Info d'avril)

Malgré notre invitation aux Aînés à nous faire part de leurs observations suite à cet article, nous constatons avec regret le manque de réactions.

Cela signifie-t-il que chacun est satisfait des prestations offertes? Nous restons à votre écoute pour recevoir vos témoignages à ce sujet, que ceux-ci soient critiques ou pleins d'éloges.

Le groupe de rédaction

### Club des aînés d'Avanchet

Mme Hedwige Bonny  
21, rue du Grand-Bay  
1220 Avanchet  
Corresp. : C.P. 141  
1211 Genève 28  
Tél. 796 99 59 (privé)  
Ouverture le mardi  
de 13h30 à 17h30.

### Club des aînés de Châtelaine-Balexert

M. Francis Ballager  
39, av. de Crozet  
1219 Châtelaine  
Tél. 796 60 83  
Ouverture les mardi,  
mercredi et jeudi  
de 14h à 17h.

### Club des aînés des Libellules

Mme Alice Fasel  
10, ch. de l'Usine-à-Gaz  
1219 Le Lignon  
Tél. 797 13 97  
Ouverture  
les lundi, mardi et jeudi  
de 13h30 à 17h.

### Club des aînés du Lignon

Dir. collégiale  
50-53, av. du Lignon  
1219 Le Lignon  
Tél. 796 16 70  
Ouverture du lundi au  
vendredi de 14h à 18h  
(animation principale  
le mercredi).

### Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier  
6, ch. de Champ-Claude  
1214 Vernier  
Tél. 341 03 48  
Réunions  
les mercredi et vendredi  
de 13h30 à 17h.

## Le club d'Avanchet a 20 ans !

Le 15 avril, le club des aînés d'Avanchet " Les Chouettes " a fêté ses 20 ans d'existence !

Ce fut l'occasion d'une charmante balade en France voisine, et d'un repas dans une ambiance de fête aux accents particulièrement touchants. En effet, Madame Hedwige BONNY, Présidente du club, et son comité avaient décidé de mêler l'utile à l'agréable en soutenant l'antenne suisse d'une association créée aux USA en 1992.

Monsieur Jacques TACHE, dont le fils est atteint de leucodystrophie, une maladie rare, est le fondateur de l'antenne suisse de cette association " Leuco-Motive ". Plutôt que de baisser les bras, Monsieur Tache redouble d'énergie pour récolter des fonds afin de soutenir la recherche sur cette maladie et de venir en aide aux familles touchées. Pour cela, sa femme se met au fourneau le week-end, et Monsieur Tache fait feu de tout bois pour mettre de l'ambiance. Grâce à sa guitare, son accordéon, ses claviers et sa voix, il a mis ce jour-là de la joie dans les cœurs, et sa démarche a beaucoup touché l'assistance.

Mais n'en oublions pas pour autant le club d'Avanchet ! Pendant ces 20 ans, Madame Bonny, son mari et les autres membres du comité l'ont fait vivre en usant au plus juste des moyens mis à leur disposition. C'est ainsi qu'un maximum d'activités a pu se développer avec l'aide de tous, sous le regard attentif et exigeant de la Présidente.

Des liens se sont tissés avec les autres clubs d'aînés de Vernier, avec l'école enfantine et primaire, avec les autres associations du quartier. A travers les particularités, les différences et le savoir-faire de chacun, le club a vécu de nombreuses aventures, réussissant à rebondir lorsque des écueils se présentaient, et à conserver son originalité.

Le club d'Avanchet est aujourd'hui dans une phase plus calme, et les



Monsieur Jacques Tache, fondateur de l'association " Leuco-Motive " et son fils Yan



Mme Hedwige Bonny, créatrice du club d'Avanchet

principaux acteurs de son développement souhaitent pouvoir bientôt passer le témoin à de nouveaux bénévoles. Ce n'est pas si simple... Tout le savoir-faire acquis au fil des ans ne se transmet pas d'un jour à l'autre, et beaucoup hésitent aujourd'hui à s'investir dans un bénévolat qui s'inscrit dans la durée et implique de très nombreuses heures de travail.

Gageons que le club saura relever ce nouveau défi, et remercions chaleureusement Madame Bonny et toutes les personnes, membres du comité ou autres, qui ont participé à la vie de l'association aux cours de ces vingt dernières années !

NB : Si vous souhaitez soutenir l'association " Leuco-Motive ", vous pouvez adresser vos dons à l'adresse suivante :

### ELA Suisse

Association Européenne contre les leucodystrophies  
Case postale 53  
1228 Plan-les-Ouates  
CCP 17-371750-7

Articles de droguerie - Photos



  
**PHARMACIE**  
DU LIGNON

Parfumerie - Diététique

**10%** de rabais

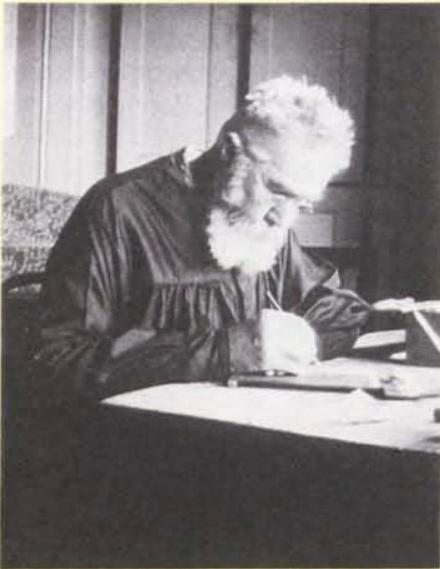
**SUR LES PROTECTIONS SOLAIRES**

offre valable du 1 au 30 juin 2000

**Madame Juliette VALOMBRÉ**

En 1861 dans la petite ville lorraine de Baccarat naît un garçon, Jules CULOT. Son père meurt alors qu'il a sept ans et le remariage de sa mère n'arrange rien. Ses classes terminées, le garçon entre à treize ans en apprentissage de graveur sur verre. Un chef d'atelier lui crée pas mal de misères et néglige sa formation. Heureusement, le médecin de l'établissement le prend en amitié et lui donne le goût de l'entomologie et plus précisément celui des papillons.

Cette passion ne le quittera plus.



*Le grand-père Jules Culot*

Jules s'expatrie, arrive à Genève vers 1882, se marie et ouvre une boutique de graveur vers les numéros 3 ou 5 de la rue du Mont-Blanc. Le ménage habite à la rue des Grottes et c'est là que, le 10 décembre 1885, Juliette vient au monde.

En 1896, c'est l'Exposition nationale à Genève, entre Arve et Rhône. Jules ouvre une échoppe dans le Village suisse. Sous les yeux des visiteurs, il grave inlassablement des sujets dans le verre. L'argent rentre tellement bien que la famille fait construire une maison au chemin Chauvet, maintenant avenue Giuseppe-Motta.



*Madame Valombré*

La passion des papillons reste forte. Jules Culot se spécialise dans le dessin des lépidoptères, collabore avec la Société de Lépidoptérologie qu'il a contribué à créer, puis avec un riche éditeur de Rennes en Bretagne. Ces travaux le font connaître dans de nombreux pays.

Entre temps, il est naturalisé et devient citoyen genevois.

Le quartier s'est développé et la petite maison se voit entourée d'immeubles. Jules n'aime pas ça. Il acquiert un terrain à Blandonnet près de Cointrin, y bâtit d'abord un cabanon puis un chalet qui s'y trouve encore.

En 1920, la famille s'y installe. Il y a bien tout près un aérodrome qui pourrait représenter une menace pour le

calme que Jules recherche, mais son décès en 1933 fait qu'il ne connaîtra pas le développement redouté.

Juliette a grandi. Elle a eu très tôt la passion du chant, jouant la comédie dans la cour de l'immeuble et vers 5 ans, chantant juchée sur une table au café voisin. Elle a aussi présenté des duos avec son père. On a acheté un piano.

Encouragée par son entourage, elle entre au Conservatoire de Genève et travaille sa voix avec le professeur Léopold Ketten. Après cinq années d'études et des résultats brillants aux examens finaux, elle décroche un rôle important au Théâtre de Genève et part auditionner à Paris. Trois grandes scènes se la disputent : la Monnaie de Bruxelles, le Théâtre de Bordeaux et l'Opéra de Nice.

Elle choisit le dernier, devient Juliette VALOMBRÉ et toute la famille déménage dans le Midi.

Pendant cinq années et jusqu'en 1914, Juliette joue des rôles de premier emploi dans des oeuvres de Donizetti, Massenet, Verdi, Charpentier, Ambroise Thomas, Richard Strauss, Wagner, Gluck...

C'est la guerre. Malgré cela, elle est engagée pour 1915 par le Manhattan



*Le chalet de Blandonnet*

Opéra de New-York, mais le destin en a décidé autrement.

L'Opéra de Nice se trouve en face d'une construction sur pilotis enfoncés dans les galets de la plage : le Palais de la jetée. Là, un restaurant réputé devient le rendez-vous des artistes lyriques. Juliette s'y rend régulièrement, y rencontre le tenancier, Honoré MILLO, garçon jovial, énergique, qui jouit d'une solide réputation et dont les affaires prospèrent. Il est aux petits soins pour la cantatrice et c'est bientôt le grand amour. On se marie à Genève au printemps 1914.

Honoré est passionné par les travaux de son beau-père avec lequel il s'entend à merveille. Mais il faut retourner à Nice.

Honoré est réserviste. Il peut poursuivre l'exploitation de son établissement. Juliette est enceinte et l'on attend l'heureux événement pour le printemps 1915.

Aux environs de Noël 1914, une tempête déferle sur la côte. Des vagues énormes manquent d'emporter le couple qui échappe par miracle à la noyade. Juliette accouche prématurément d'un garçon que l'on sauve à force de soins attentifs : ce sera José MILLO.

Mais Honoré est appelé sur le front en Champagne. Il est tué par un éclat d'obus.

Juliette revient à Genève, demande sa réintégration dans la nationalité suisse qu'elle a perdue par son mariage avec un Français. Elle habite avec son bébé chez ses parents d'abord à Chauvet puis à Blandonnet. Elle aide son père dans ses travaux de lépidoptérologie qui ont pris de l'ampleur, donne des leçons de chant à de nombreux élèves, se produit dans quelques concerts ici et là et c'est à cette époque que les anciens Verniolans l'ont vue dans des soirées organisées par les sociétés littéraires de la commune.

Madame Juliette Valombré nous a quittés en 1945.

José est resté à Blandonnet, s'y est installé comme horticulteur et a épousé Odette Matzinger qui habitait

alors chez ses parents au chemin de Mouille-Galand etc'est là qu'on a longtemps vu son beau-père dans son jardin de roses, avec sa barbe, son grand chapeau, son tablier vert et sa triandine...



José Millo et quelques papillons de son grand-père



L'Echo de Vernier

Cette histoire qui commence en Lorraine pour se poursuivre à Nice et se terminer à Vernier, José nous l'a contée un jour, dans sa jolie maisonnette de la Garenne, entre les buissons fleuris et les collections de papillons qui lui viennent de son grand-père, tout près des grandes serres

qui se sont développées à partir de la nouvelle entreprise qu'il a créée il y a quarante ans.

C'est une histoire tellement romanesque...

Le Comité de l'AIVV

## L'été des enfants sur la commune

**Jardin Robinson de Balexert** - du 3 juillet au 25 août  
du lundi au vendredi de 10h à 18h, accueil libre pour les enfants de 6 à 12 ans.  
Renseignements au tél. 797 00 67.

**Maison de quartier de Vernier** - du 3 au 28 juillet  
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h, accueil libre et sorties pour les préados de 9 à 14 ans.  
Renseignements au tél. 341 04 08.

**Maison de quartier des Avanchets** - du 3 au 21 juillet  
du lundi au vendredi de 14h à 20h et le vendredi de 16h à 22h, une charrette pleine de jeux se baladera dans la cité - accueil tout public sur les places de jeux - grillades le vendredi soir sur la place de la pataugeoire.  
Renseignements au tél. 796 24 80.

## La Grotte sous la Pinède

C'était sur la fin de la guerre. La dernière. Quatre copains de la Société suisse de spéléologie arrivent à l'entrée d'un puits avec cordes et échelle roulante, lampes à carbure et appareil de photographie, bougies de secours et allumettes, petit " en-cas " et sachets spéciaux pour flashes car à cette époque ils n'ont qu'une abominable boîte à images qui finalement ne fonctionnera pas. Ceci pour vous dire qu'il faut les croire sur parole !

Les voici donc sur place, équipés de vieilles salopettes. Pierre, Roland et Freddy apprêtent le matériel et balancent l'échelle de corde dans le puits. On s'encorde et la descente commence.

Freddy passe en tête. Dans le boyau qui succède au puits, arrêt de détresse : une vipère leur barre le passage. Freddy qui a emporté le piolet de son père, la coupe en morceaux et l'enterre dans la boue. Ils passent sans regarder et s'enfoncent dans les profondeurs de la Terre.

C'est complètement crottés qu'ils arrivent au plafond d'une salle creusée dans le poudingue. Elle mesure " au

pifomètre " une vingtaine de mètres en longueur, 5 à 6 en hauteur, est orientée approximativement est-ouest et se termine par un éboulis qui remonte vers le plafond.

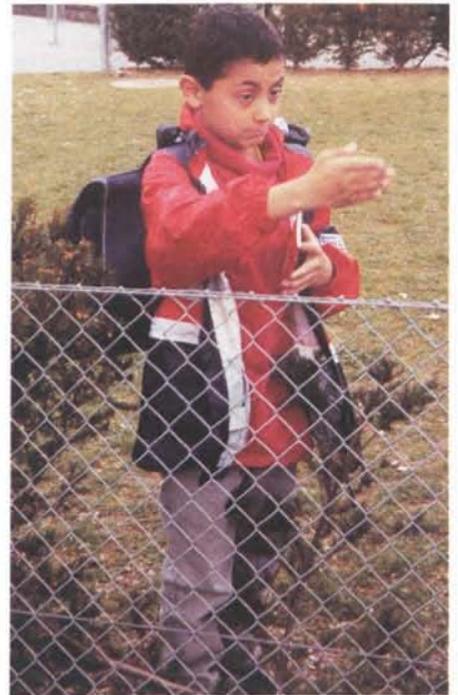
C'est tout. Il y a des inscriptions - contemporaines ! - sur la paroi et ils y ajoutent les leurs. Ils façonnent des petits bonshommes avec la boue du sol, mangent un morceau et comme il n'y a rien d'autre à voir, regagnent la surface.

Ils vont laver le matériel au bord du Rhône et le patron, M. Girod qui en exploite les graviers leur dit que cette grotte a d'abord été creusée pour en tirer du gravier et qu'ensuite, elle aurait servi de champignonnière jusqu'au moment où le plafond de l'entrée s'est effondré.

40 ans après, l'un d'entre eux a retrouvé la margelle du puits alors comblé par des boulets et impraticable. 15 ans plus tard, tout avait disparu et il n'existait plus aucun repère. Il ne restait que la mémoire des lieux mais les copains s'étant retrouvés, il a été possible de dresser le croquis qui accompagne ce récit.

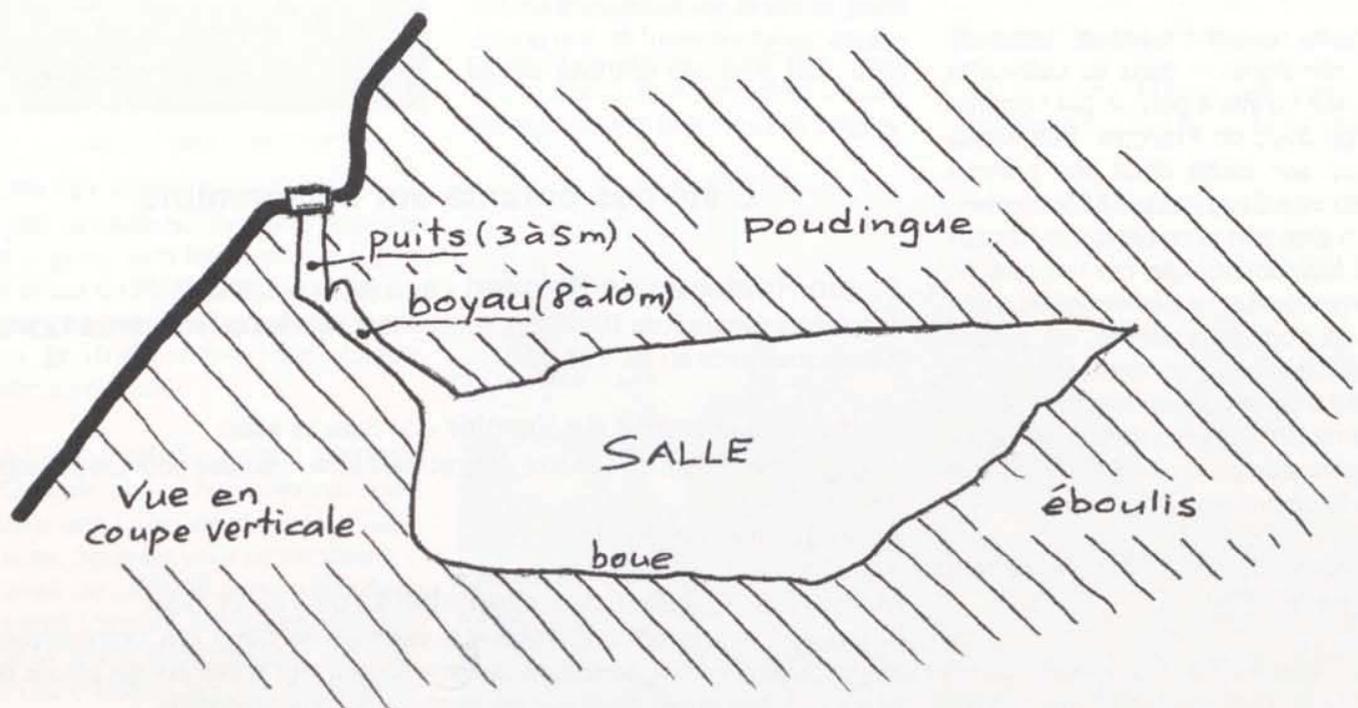
un des quatre copains : GPhd

## Te reconnais-tu ?



Toi, le garçon en rouge juste derrière le treillis. Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341 39 17 jusqu'au 23 juin 2000 et tu gagneras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV





## Infos quartier - LES AVANCHETS

Association des habitants d'Avanchet-Parc  
Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Avanchets

L'Association des Habitants d'Avanchet-Parc est heureuse de porter à votre connaissance la composition de son nouveau comité.

### MEMBRES DU COMITÉ

<b><u>Présidente</u></b>	LE HUEDE Brigitte	9, Grand-Bay	tél. 797 27 10
<b><u>Vice-présidents</u></b>	FERRERO Christiane	8, Oscar-Bider	tél. 796 88 97
	RENAUD Michel	11, Grand-Bay	tél. 796 74 35
<b><u>Trésorier</u></b>	TAMBE EBOT Augustin	14, Croix-du-Levant	tél. 796 67 63
<b><u>Secrétariat - Rédaction - Intendance</u></b>	GANTERT-Gfeller Ghyslaine	11, Oscar-Bider	tél. 796 18 80
<b><u>Aide</u></b>	LE HUEDE Brigitte	9, Grand-Bay	tél. 797 27 10
<b><u>Sports et Loisirs. Animation</u></b>			
<b><u>Responsable</u></b>	RENAUD Michel	11, Grand-Bay	tél. 796 74 35
	BERTRAND Raymond	4, Oscar-Bider	tél. 796 28 86
	FERRERO Christiane	8, Oscar-Bider	tél. 796 88 97
<b><u>Relations publiques</u></b>	FINSTERWALD Marc	11, Grand-Bay	tél. 796 83 66
<b><u>Aide</u></b>	TSCHUMI Michel	12, ch. de l'Avanchet 1216 Cointrin	tél. 788 68 68
<b><u>Qualité de la vie - Responsable</u></b>	GROSSGLAUSER Peter	9, Grand-Bay	tél. 796 58 18
	MISCHLER Hans-Rudolf	66, ch. de l'Etang 1219 Châtelaine	tél. 796 33 71
	LE HUEDE Brigitte	8, Grand-Bay	tél. 797 27 10

### AVANCHETS-SPORTS Renseignements et inscriptions

<b>Avanchet Baskett ball club</b>	RENAUD Michel	11, Grand-Bay	tél. 796 74 35
<b>Amicale de Pétanque des Avanchets APA</b>			
<b>Responsable</b>	HADHRI Raouf	17, Grange-Lévrier	tél. 796 81 17
<b>Gymnastique Dames - Monitrice</b>	LOUKILI Verena	16, François-Durafour	tél. 796 35 47

### **Club d'échecs**

En attente d'un nouveau responsable.

Si vous souhaitez reconstituer le club, prenez contact avec nous.

N'hésitez pas à faire appel à nous et, surtout, à soutenir nos efforts en participant à nos manifestations, clubs sportifs, demandes de renseignements (le cas échéant) et à entrer en contact avec nous en cas de problèmes.



**À Vernier**

Préau de l'école des Ranches  
dès 18h30

**Cortège**

avec les écoles, les Autorités de la commune  
et la Fanfare municipale de Vernier

**ANIMATIONS DIVERSES**

**JEUX - CARROUSELS - PONEYS**

**BAL**

Nombreux stands de restauration

Buvettes

tenus par les sociétés communales et autres



Service culturel de la commune de Vernier Tél. 306 06 86

**FÊTE DES PROMOTIONS  
VENDREDI 30 JUIN 2000**